

questions

d'économie de la santé

— analyse —

Repères

L'union Régionale des Médecins Libéraux de Franche-Comté a souhaité connaître le poids économique de la médecine libérale dans la région et a confié cette étude au CREDES.

Au delà de la recherche de résultats, le CREDES a poursuivi un objectif pédagogique. En effet, l'appropriation des notions économiques essentielles par les acteurs médicaux est un élément d'amélioration du dialogue entre les praticiens et les gestionnaires de santé. Parce que les Unions régionales sont amenées à jouer un rôle fondamental dans ce dialogue, leur apprentissage des concepts et des raisonnements économiques est important.

Ce travail a été réalisé à partir des données du fichier « SNIR », (Système National Inter-Régimes) de la CNAMTS et d'une enquête CREDES réalisée auprès de l'ensemble des médecins franc-comtois.

Le poids économique de la médecine libérale en Franche-Comté

Fabienne Aguzzoli, Dominique Polton, Nadine Raffy-Pihan

Quelle importance économique occupe la médecine libérale en Franche-Comté ? A quelle hauteur contribue-t-elle à l'activité économique, combien d'emplois finance-t-elle ?

La médecine libérale est fréquemment analysée sous l'angle des dépenses qu'elle engendre. Aussi, l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Franche-Comté et le CREDES se sont intéressés à examiner son rôle économique dans la région, en termes d'emplois, d'investissements et de valeur ajoutée.

Avec 2 % de l'ensemble des médecins libéraux en France, les médecins libéraux franc-comtois génèrent un flux économique de plus de 4 milliards de francs, qui sert entre autres à couvrir des consommations intermédiaires, à financer des emplois et des investissements. Leurs prescriptions assurent aussi une partie des revenus d'autres professions de santé. Ils contribuent ainsi à hauteur de 2 % de la production économique régionale.

CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION
EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

CREDES

1, rue Paul-Cézanne 75008 Paris

Téléphone : 01 53 93 43 02/01

Télécopie : 01 53 93 43 50

E-Mail : document@credes.fr

Web : www.credes.fr

Directeur de la publication :
Dominique Polton

Secrétaire de rédaction :
Nathalie Meunier

Secrétaire :
Céline Arnoux

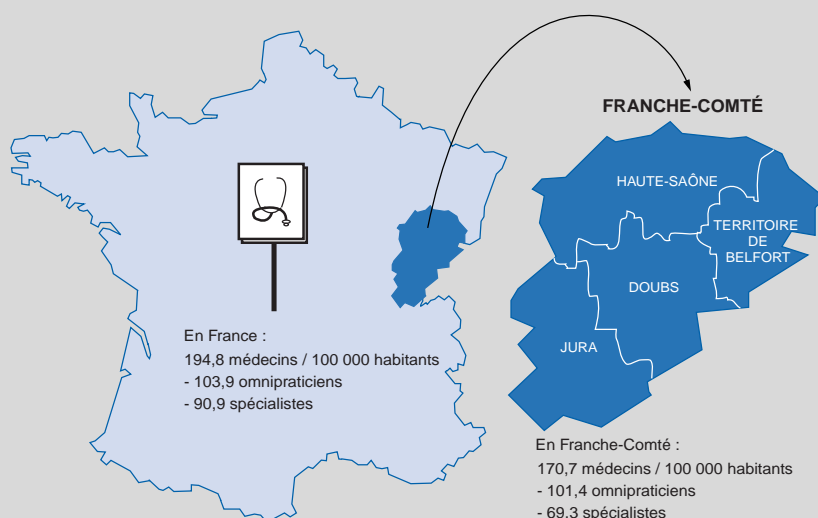
ISSN : en cours

Diffusion par abonnement : 300 F par an

Environ 15 numéros par an

Prix : 30 F

La densité médicale libérale en Franche-Comté en 1996



Source : CNAMTS-SNIR 1996

La place de la médecine libérale en Franche-Comté

La densité médicale franc-comtoise est inférieure à la moyenne française

Avec 171 médecins pour 100 000 habitants, la Franche-Comté présente une densité médicale nettement inférieure à la moyenne française. Cette densité est notablement plus faible pour les spécialistes et particulièrement pour les gynécologues, les ophtalmologues et les cardiologues : la région ne compte que 3,8 cardiologues pour 100 000 habitants au lieu de 6,5 en France entière.

Le secteur 2 est proportionnellement moins développé en Franche-Comté qu'au niveau national. Seulement, 11 % des omnipraticiens et 23 % des spécialistes franc-comtois sont conventionnés en secteur 2 alors qu'ils représentent respectivement 16 % et 34 % à l'échelon national. Le secteur 2 est en effet un phénomène plus répandu en ville.

Un médecin franc-comtois réalise en moyenne plus de consultations qu'en France entière

Un médecin libéral franc-comtois réalise 3 005 consultations par an, 645 visites, 474 actes techniques en K, KC et SPM, lettres de cotation des actes chirurgicaux et de spécialité et de soins prothésistes, 281 actes en Z, lettre de cotation des actes de radiologie. Cette structure diffère légèrement de la structure nationale. En effet, un médecin libéral franc-comtois réalise en moyenne plus de consultations et moins d'actes techniques qu'au niveau national. A structure de spécialités égale, il réalise notamment 10 % de consultations de plus.

Les honoraires et les taux de charge sont comparables à la moyenne nationale

La recette annuelle d'un médecin franc-comtois est proche de la moyenne française. Quatre spécialités s'en écartent : les anesthésistes, les dermatologues, les pédiatres et les stomatologues.

Quant à la structure des honoraires totaux, elle diffère de la structure nationale.

Les frais de déplacement en Franche-Comté représentent 5 % des recettes soit environ deux fois plus qu'au niveau national, cette observation étant à rapprocher de la dispersion de l'habitat dans la région. De plus, les dépassements représentent seulement 5 % des recettes (8 % en France) ; ceci est directement lié à la plus faible part de médecins libéraux franc-comtois inscrits dans le secteur conventionné à honoraires libres.

Globalement, le taux de charge moyen toutes spécialités confondues représente près de la moitié des recettes, versus 45 % au niveau national selon une étude datant de 1991. Il varie selon la discipline du médecin : il est le plus faible pour les spécialités psychiatriques et les omnipraticiens, de l'ordre de 40 %, proche du taux moyen toutes spécialités confondues pour les spécialités chirurgicales. Il atteint 60 % pour les spécialités médicales ; parmi ces dernières, les radiologues ont le taux de charge le plus élevé de la profession avec 68 % des recettes.

En termes de postes de dépenses, six postes déterminent les trois quarts des charges. Les cotisations professionnelles, à l'exception de quelques spécialités

comme les radiologues ou les gastro-entérologues, représentent la dépense la plus lourde avec 13 % des recettes en moyenne. Les frais de personnel, second poste de dépense par ordre d'importance représentent en moyenne 8 % et atteignent 17 % chez les radiologues. Les amortissements, les frais en travaux et fournitures extérieures, les frais de transport et les charges locatives, dépenses variant de 6,5 % des recettes à 3,6 % constituent les autres principales charges professionnelles.

- 1 *Le taux de charge est évalué en rapportant la somme des charges individuelles à la somme des recettes.*
- 2 *Etude du CERC, publiée en collaboration avec le SESI « Le revenu des médecins libéraux et ses déterminants » données 1991.*

Les flux financiers directs générés par les médecins libéraux franc-comtois

En 1996, grâce à leur activité en cabinet ou en clinique, les médecins libéraux franc-comtois génèrent une valeur ajoutée de 1,8 milliard de francs. Sur les 133,6 milliards de francs que représente le produit intérieur brut franc-

Honoraires moyens perçus par médecin libéral en Franche-Comté et en France

	Franche-Comté (FC)	France	Taux de charge
	Honoraires moyens	Honoraires moyens	moyen en FC
Omnipraticiens	612 948	609 095	43,5%
Total spécialistes	939 645	988 757	-
Spécialités médicales	1 061 380	1 125 360	60,0%
dont Anesthésie	939 496	1 142 886	-
Cardiologie	1 124 249	1 006 596	-
Dermatologie	826 673	686 581	48,4%
Radiologie	2 018 540	2 364 096	67,8%
Appareil digestif	853 823	927 242	52,6%
Pédiatrie	477 843	582 701	52,0%
Pneumologie	669 274	743 905	-
Rhumatologie	771 208	706 737	-
Spécialités chirurgicales	939 027	949 873	49,2%
dont Chirurgie	964 221	1 021 621	-
Gynécologie obstétrique	831 111	795 721	48,5%
Oto-rhino-laryngologie	858 687	847 053	-
Ophtalmologie	1 035 722	1 012 282	47,2%
Stomatologie	1 569 119	1 124 467	-
Spécialités psychiatriques	480 668	545 294	39,4%
dont Psychiatries	489 804	541 498	-
Ensemble médecins	745 626	786 240	49,3%

Source : SNIR 1996

comtois, la part attribuable à l'activité des médecins et à celle des cliniques s'élève à 1,4 %.

Ces deux secteurs d'activité génèrent parallèlement le financement de 1 500 emplois équivalents temps plein, soit 0,4 % de l'emploi salarié en Franche-Comté.

L'exercice des médecins en cabinet : une contribution de 1,2 % au produit intérieur brut franc-comtois

Pour une production de 1,7 milliard de francs équivalente au montant de leurs honoraires, les médecins libéraux ont créé une valeur ajoutée de 1,6 milliard de francs. Ils contribuent ainsi à hauteur de 1,2 % à la production régionale.

9 % de cette valeur ajoutée est utilisée pour financer environ 800 emplois équivalents temps plein. Ces résultats sont obtenus en divisant le poste « salaires » par le salaire médian en France qui est de 8 540 francs³. Ce sont les médecins à spécialités techniques qui emploient le plus grand nombre de salariés.

³ Salaire médian en France en 1995, dans le secteur privé et semi-public, INSEE.

L'activité des cliniques : une contribution de 0,2 % au produit intérieur brut franc-comtois

En 1996, la région franc-comtoise regroupe onze cliniques privées à but lucratif et ayant uniquement une activité médico-chirurgicale. Représentant 12,8 % de la capacité totale d'accueil

Présentation de l'étude

Sources des données :

Ce travail a été réalisé à partir des données du fichier « SNIR », (Système National Inter-Régimes) de la CNAMTS. Cette base de données permet de recueillir et d'agréger au plan national les informations permettant de décrire la démographie et l'activité libérale des professions de santé ayant donné lieu à remboursement par les caisses gérant l'assurance maladie.

Parallèlement, une enquête menée auprès des 1 896 médecins libéraux franc-comtois, a permis de déterminer le poids des différentes charges professionnelles des médecins libéraux de la région. Pour les autres secteurs d'activité, l'INSEE, le SESI et la messagerie « Euridile » ont constitué les principales sources d'informations.

Méthodologie :

Une double approche

Cette étude, s'attache à mesurer les flux financiers directs et indirects générés par les médecins libéraux franc-comtois.

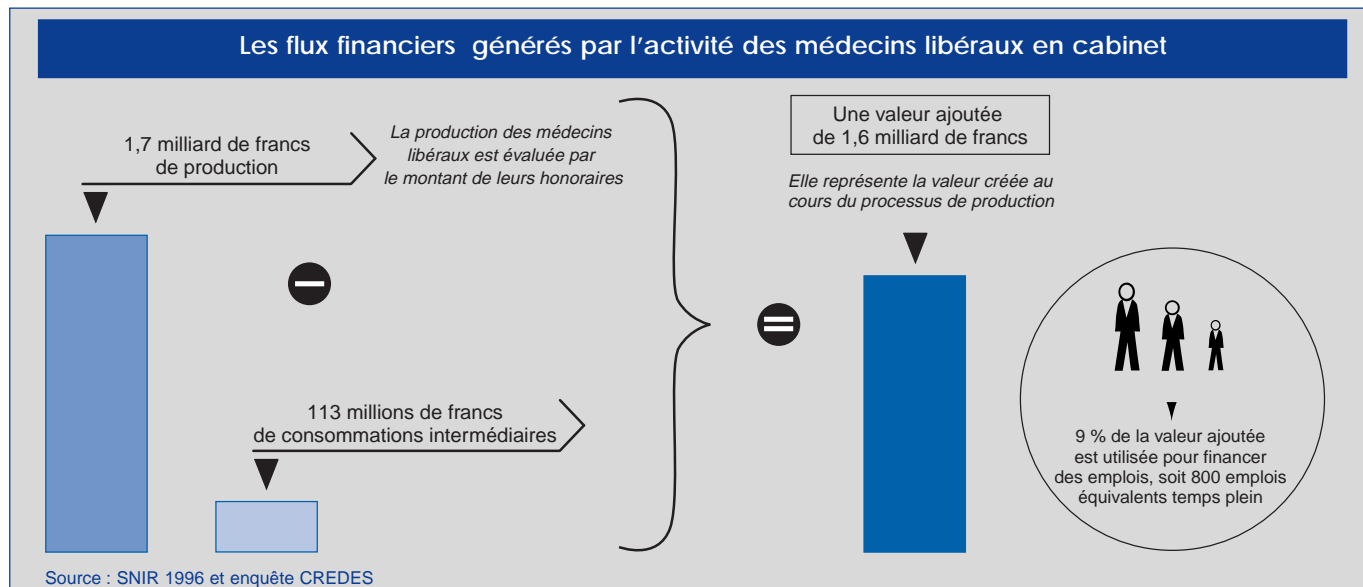
- Les médecins libéraux génèrent des flux financiers directs constitués par leur chiffre d'affaires et celui des cliniques. L'élaboration d'un compte de production et d'un compte d'exploitation permet de mesurer une partie de ces flux.
- Par le biais de leurs prescriptions, ils génèrent des flux financiers indirects, assurant le revenu d'autres secteurs d'activité. Il s'agit en particulier des professionnels libéraux de santé, des officines, des transports et des laboratoires d'analyses médicales. On pourrait aller beaucoup plus loin dans les effets de chaîne. Notre étude se limite volontairement à ces quatre secteurs d'activité. L'analyse de ces dépenses de prescriptions et l'étude de la valeur ajoutée dans ces secteurs d'activité rendent compte de la contribution de ces secteurs à l'activité économique régionale.

en hospitalisation (non compris la psychiatrie), elles réalisent une production de 426 millions de francs et génèrent une valeur ajoutée de 225 millions de francs. 47 % de cette production est absorbée en consommations intermédiaires (achat de médicaments, blanchisserie, sous-traitance des repas). Les cliniques sont un secteur d'activité générateur d'emplois : 79 % de la valeur ajoutée est destinée à la rémunération des

salariés, soit l'équivalent de 700 emplois à temps plein.

Un effet d'entraînement dans d'autres secteurs de l'économie

Le montant des prescriptions des médecins libéraux franc-comtois s'élèvent en 1996 à plus de deux milliards de



francs, soit 1,7 % de l'ensemble du montant des prescriptions en France.

Ces dépenses constituent aussi des flux financiers assurant le revenu des autres professionnels de santé (auxiliaires médicaux, sages-femmes, officines, laboratoires d'analyses médicales, transport). Ces cinq secteurs réunis génèrent environ 0,6 % du produit intérieur brut franc-comtois.

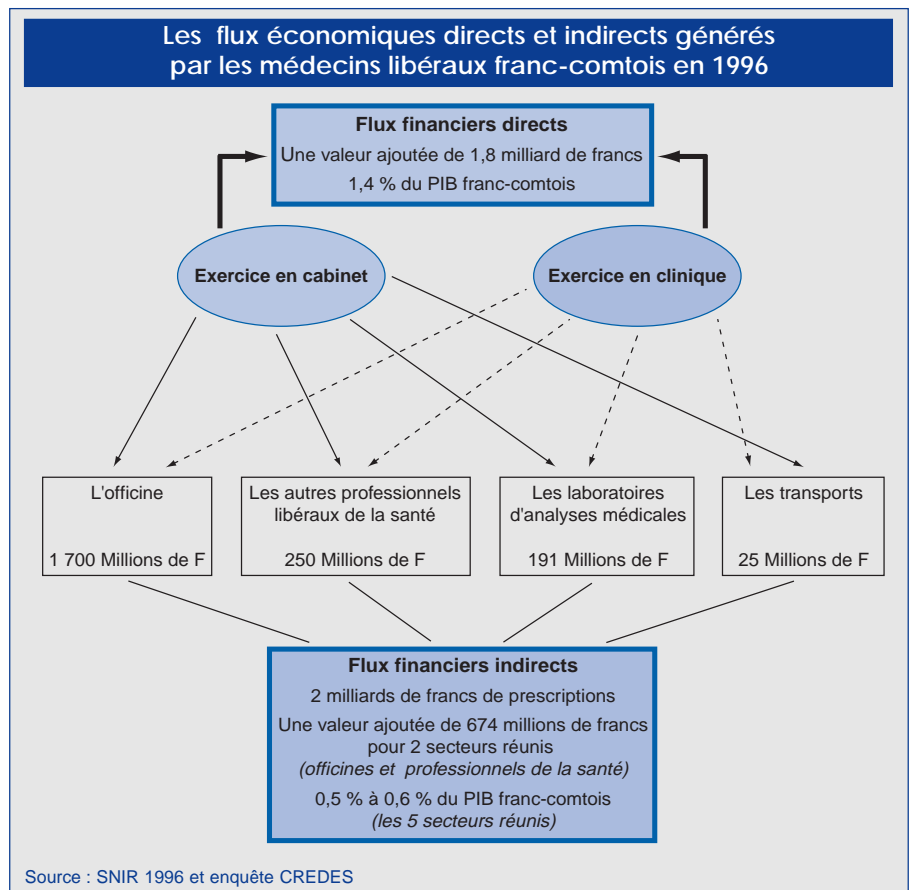
Définitions :

Consommation intermédiaire : pour soigner son patient, un médecin utilise des consommations dites intermédiaires, produit ou service incorporé ou détruit au cours du processus de production. Il peut s'agir des frais d'énergie (eau, chauffage, électricité) ou bien de produits à usage unique (gants, seringes...).

Valeur ajoutée : la valeur ajoutée représente la nouvelle valeur créée au cours du processus de production. Elle est égale à la différence entre la production réalisée et les consommations intermédiaires utilisées. Elle est le résultat du **compte de production** qui retrace l'activité de production. En ressources du compte de production, apparaît la production dont la notion comptable est assez proche du chiffre d'affaires (montant des honoraires pour les médecins exerçant en cabinet). En emplois, apparaissent les consommations intermédiaires. La valeur ajoutée est le solde de ce compte.

La description de l'activité de production peut être complétée en étudiant le contenu de la valeur ajoutée. En effet, celle-ci est utilisée pour financer les différents postes de dépenses (frais de personnel, impôts et taxes à la production, dépenses d'investissement, financement de l'équipement...). Le **compte d'exploitation** décrit le partage de la valeur ajoutée entre la rémunération des salariés et l'ensemble des impôts et taxes sur la production et l'épargne.

Produit Intérieur Brut (PIB) : Le PIB fournit une mesure globale de l'activité de production du pays. Cet indicateur national est égal à la somme des valeurs ajoutées de chaque branche de l'économie (+ droits de douane + TVA). Il s'élève en Franche-Comté à 133,6 milliards de francs, soit 1,7 % de la production nationale.



L'effet d'entraînement est important pour le secteur des officines. En effet, 78 % de ces flux sont constitués par les prescriptions pharmaceutiques. Les officines créent ainsi par l'intermédiaire des médecins libéraux franc-comtois une valeur ajoutée qui s'élève à 450 millions de francs, soit 0,34 % du produit intérieur brut franc-comtois. Parmi les autres dépenses, les prescriptions de soins d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes représentent 11,5 % des flux financiers, les laboratoires d'analyses médicales 9 % et les ambulanciers 1,2 %. L'effet d'entraînement sur la profession de sage-femme reste faible.

Ce sont surtout les généralistes qui exercent cet effet d'entraînement. 82 % de ces dépenses sont prescrites par les généralistes, 16 % par les spécialistes et 2 % par les médecins à exercice particulier (MEP). La contribution des spécialistes est importante pour les prescriptions de transport sanitaire : 41 % des prescriptions sont générées par les spécialistes. Elle reste toutefois minoritaire, les généralistes y contribuant à hauteur de 59 %.

* * *

Cette approche économique de la médecine libérale apporte un éclairage complémentaire sur la situation et le rôle de cette profession dans l'économie régionale : les résultats obtenus montrent une proximité avec les résultats nationaux. Cette approche a permis notamment d'évaluer la contribution de la médecine libérale en Franche-Comté à 2 % du PIB régional.

Pour en savoir plus :

Le poids économique de la médecine libérale en Franche-Comté ; F. Aguzzoli, D. Polton, N. Raffy Pihan, biblio n° 1219, prix : 120 F.

Voir aussi :

L'emploi dans le secteur de la santé - évolution 1982-1992 ; A. Bocognano, N. Raffy Pihan, biblio n° 1063, prix : 120 F.

La valeur ajoutée du champ de la santé, évolution 1984-1993 ; A. Bocognano, N. Raffy-Pihan, biblio n° 1186, prix : 120 F.

Premières approches du poids économique de la médecine libérale en Haute-Normandie ; B. Ramé, L. Verzaux, Union professionnelle des médecins libéraux de Haute-Normandie, mars 1996.